



REGLEMENT

CHALLENGE DES CLUBS

SAISON 2018 / 2019

La FFLDA met en place le premier challenge des clubs, dédié aux CLUBS et pour les CLUBS.

OBJECTIFS

Le challenge permet de récompenser les clubs faisant preuve de dynamisme, tant dans le recrutement de nouveaux licenciés, que dans le renouvellement de leurs licenciés.

MODALITES DE PARTICIPATION

Le club doit être affilié et avoir été affilié la saison précédente à la FFLDA.
Pour participer au challenge des clubs, le club doit s'inscrire à la FFLDA au plus tard à la clôture de l'intranet fédéral de la saison en cours et remplir un bulletin de participation.



Un minimum de 30 clubs participants est requis pour la validité du Challenge. Si le nombre de clubs est inférieur à 30, le Challenge n'aura pas lieu.

PRINCIPES DE CALCULS

La situation du nombre de licences sera observée une fois la saison clôturée, grâce aux données de l'intranet fédéral, outil de gestion des licences.

Trois critères seront pris en compte pour déterminer le classement des clubs :

- A – Le nombre de licences pratiquants sur la saison n-1
- B – Le nombre de licences pratiquants sur la saison en cours
- C – Le nombre de primo-licenciés pratiquants

La formule de calcul suivante sera appliquée pour déterminer le score total : $(B - A) + C$

En cas d'exæquo, c'est le taux de renouvellement du nombre de licenciés de la saison en cours qui départagera les clubs.



PRIMES



1^{er} prix : 1.500,00 €

2^e prix : 1.000,00 €

3^e prix : 500,00 €

Du 4^e prix au 10^e prix : 100,00 €